

BUREAUX : RUE NAIN, 2.

Roubaix, Tourcoing :
Trois mois. 12 f.
Six mois. 22
Un an. 44

L'abonnement continue, sans
avis contraire

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT : J. MEBREUX

Le Nord de la France :
Trois mois. 15 f.
Six mois. 28
Un an. 54

ANNONCES : 15 centimes la ligne.
RECLAMES : 25 centimes.
— On s'abonne à Paris.

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 2 ; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place ; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée ; A PARIS, chez MM. Havas, Laffitte-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8 ; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX, 15 FÉVRIER 1871

Voir aux dernières nouvelles.

Dépêches télégraphiques

(Service particulier du Journal de
Roubaix.)

Deuxième séance de
L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

Séance du mardi 14 février, ouverte
à deux heures.

PRÉSIDENCE DE M. BENOIST-D'AZY.

L'Assemblée adopte la constitution de
la Chambre de 1849, en quinze bureaux.
La vérification des pouvoirs se fera quand
les circonstances le permettront.

Le président lit une lettre de Garibaldi
qui renonce au mandat à lui conféré
par plusieurs départements; il s'exprime
ainsi : « Comme dernier devoir rendu à
la République, je suis venu à Bordeaux,
où siègent les représentants du pays.
Mais je renonce au mandat dont j'ai été
honoré par plusieurs départements.

M. Jules Favre dépose entre les
mains de l'Assemblée les pouvoirs de
ses collègues de Paris et de Bordeaux.

« Nous avons, dit-il, assumé le fardeau
du gouvernement, nous n'avons
pas eu d'autre préoccupation que de
pouvoir, au milieu des circonstances
actuelles remettre dans les mains de
l'Assemblée nos pouvoirs temporaires.
Grâce à votre patriotisme et à votre
union nous espérons que le pays, instruit
par le malheur, apprendra à panser ses
plaies et à reconstituer son existence
normale.

« Nous ne sommes plus rien, nous
nous remettons à votre décision, et
nous attendrons avec confiance la
constitution de pouvoirs nouveaux et légitimes. »

M. Jules Favre annonce que ses collègues
resteront à leur poste pour maintenir
le respect des lois jusqu'à la
Constitution et dit :

« Je demande la permission de retourner
à mon poste pour remplir des
devoirs difficiles et délicats.

« J'attends avec confiance votre jugement,
et j'espère pouvoir confirmer à
ceux avec qui j'ai eu des négociations,
que le pays saura faire son devoir.

« L'ennemi doit savoir que nous avons
soin de l'honneur de la France; il saura
aussi que c'est la France entière qui va
décider.

« Suivant le cas prévu par la
convention, une prolongation de l'armistice se-

ra probablement nécessaire; ne perdons
pas un moment, songeons aux souffrances
des populations envahies.

« J'espère pouvoir compter sur votre
concours pour obtenir le délai nécessaire. »

Ce discours est vivement applaudi par
l'assemblée.

HAVAS.

Bordeaux, 12 février.

Résultat des élections. — Au Mans,
Vieillard, Falconet, Duteil, Gosselin,
Favre élus.

Haut-Rhin : Keller, Densert, Gros-
Jean, Tachard, Chauffour, Gambetta, etc.,
élus.

Valence : Thiers, Béranger, Chare-
blonde, liste de conciliation, et trois ré-
publicains sont élus.

Jura : Grevy, Besson, Tamisier, etc.,
de la liste républicaine conciliatrice,
élus.

Meuse : liste conciliatrice passe.

Amiens : liste fusion passe, compre-
nant Faidherbe et amiral Dampierre,
d'Hornoy, Changarnier et des républicains
et orléanistes.

Aisne : Liste conciliatrice, Moleyeux,
Favre, Waddington, Leroux, Henri Mar-
tin, Tillancourt, élus.

Nimes : le nom de la liste légitimiste
qui a le moins de voix, réunit 48,331
voix; vient ensuite la liste républicaine :
Layet, 46,773, etc.

Marseille, 13 février.

Voici le résultat définitif des élections
dans le département des Bouches-du-
Rhône :

MM Pelletan, Gambetta, Thiers, Tro-
chu, Casimir Périer, Lamy, Esquiros,
Amat, Ledru-Rollin, ont été élus.

Dans le département d'Eure-et-Loire
ont été élus MM. Delacroix, Lefebvre-
Pontalis, Noël Parfait.

Londres, 13 février.

Le Times annonce de Versailles, 13
février, que le paiement de la contribu-
tion de Paris a été arrangé comme suit :
deux millions de livres sterling en nu-
méraire, deux millions en billets de ban-
que français, quatre millions de livres
sterling en lettres de change sur Lon-
dres. La moitié est déjà payée.

La ville de Paris est très calme. Le
désarmement est presque terminé. Les
conditions de paix de la Prusse sont
beaucoup plus modérées que celles ré-
cemment publiées; si elles sont accep-
tées les Allemands n'entreront proba-
blement pas à Paris.

Londres, 12 février.

Le 4e et le 5e corps d'armée allemands
ont quitté Versailles pour se rendre à
Orléans.

Londres, 14 février.

Le Times dit que, par suite d'enga-
gements privés, sir John Rose a décliné
le poste de commissaire dans l'arrange-

ment des difficultés existant entre l'An-
gletorre et l'Amérique.

Sir Stafford Northcote a accepté.
Il partira cette semaine.

Londres, 14 février.

Un document de la Conférence, com-
munié au Parlement dit :

M. Elliot a écrit, le 26 novembre,
que la Turquie a déclaré qu'elle agirait
selon les conseils de l'Angleterre, n'ayant
pas la force de résister aux deman-
des de la Russie.

Le gouvernement de la défense natio-
nale a déposé lundi ses pouvoirs entre
les mains des représentants de la Fran-
ce. M. Jules Favre l'a fait de la façon la
plus simple. Il a ajouté que lui et ses
collègues resteront provisoirement à
leur poste jusqu'à ce que l'Assemblée ait
fait connaître sa volonté. En attendant
il reprendrait son poste délicat et diffi-
cile. M. Jules Favre a fait pressentir la
nécessité parfaitement prévue d'ailleurs,
d'une prolongation de l'armistice.

Une dépêche nous annonce que M.
Jules Favre est parti en effet pour Ver-
sailles. Il y sera évidemment l'intermé-
diaire entre M. de Bismark et l'Assem-
blée de Bordeaux.

Pour revenir à l'Assemblée de Bor-
deaux, il est bon de constater que c'est
grâce à la séance préparatoire tenue par
elle dimanche qu'elle a pu immédiatement
fonctionner et hâter sa constitu-
tion définitive.

M. Benoit d'AZY présidait en qualité de
doyen d'âge. Il y avait environ trois
300 députés présents.

Cette première séance était de bon
augure. L'on y avait tranché, après un
court débat, et dans un sens affirmatif,
la question de savoir si l'Assemblée pou-
vait se constituer immédiatement et
nommer son bureau définitif, aussitôt que
le nombre des députés réunis aura atteint
la moitié plus un du chiffre des membres
qui doivent la composer.

Réunie le lendemain, l'Assemblée a
décidé qu'elle remettrait la vérification
des pouvoirs et l'examen des procès-
verbaux à une époque plus opportune.
Le président a donné lecture d'une lettre
de Garibaldi par laquelle il déclare ne
pas vouloir accepter de mandat, et puis,
M. Jules Favre a fait la déclaration pré-
cédente.

Le résultat officiel des élections de
Paris ne nous est pas encore parvenu.
Tout ce que l'on sait, c'est que les deux
listes du Mot d'ordre et de l'Electeur li-
bre sont exactes, quand aux députés
élus. Pas un membre du gouvernement
de la défense nationale n'a été nommé.
Mais en revanche l'on voit figurer dans
la députation nouvelle les héros des
clubs de Belleville, tels que M. Millières
et le chef de l'International du Greusot,
M. Assy. C'est une liste écarlate. MM.
Louis Blanc, Victor Hugo, Garibaldi,
Delescluze, Gambetta, Rochefort, Ed-
gard Quinet, etc., représentent l'élément
modéré des élus. C'est tout dire.

Le Journal des Débats voit dans le
fait que « les violents sont, à quelques

exceptions près, les victorieux, et les
modérés, à quelques exceptions près,
les battus, » une nouvelle manifestation
du « tempérament parisien qui est éter-
nellement en opposition et vote contre
tous les gouvernements, quel qu'ils
soient et quoi qu'ils fassent. » Nous
croyons que le Journal des Débats ju-
ge les choses trop légèrement; le mal
pourrait être plus grand et plus profond
qu'il ne le pense.

Les bruits qui circulaient hier à Lille
au sujet des troubles qui auraient éclaté
à Paris, bruits qui se sont encore ré-
pétés hier à la Bourse de Bruxelles,
paraissent être entièrement controuvés.
Du moins voyons-nous, par le Times,
que Paris était fort calme à la date du 43
et que le désarmement était presque ter-
miné.

Nous croyons devoir aussi appeler
l'attention de nos lecteurs sur une autre
dépêche de Londres. Le gouvernement
a été interpellé hier à la Chambre des
communes sur les difficultés que ren-
contre le ravitaillement de Paris.

M. Gladstone n'a pas contesté le fait,
il l'a déploré. M. Gladstone a dit à cette
occasion aussi que le gouvernement
anglais s'était adressé à la Prusse pour
connaître ses conditions de paix. Il at-
tend encore la réponse.

La conférence de la mer Noire se réu-
nira encore demain, jeudi, à Londres.

Un fait important vient de se produire
dans la politique intérieure de la Ba-
vière :

La présentation que la Bavière va en-
voyer au Reichstag, promet à cette
assemblée des discussions auxquelles M.
de Bismark ne s'attendait pas. Les ca-
tholiques Bavarois se sont concentrés
plus que jamais, après l'échec, qu'à quel-
ques rares voix de majorité, ils ont subi
sur la question du traité d'annexion. Ils
se mettent d'accord aujourd'hui pour
borner au moins cette annexion aux
simples liens de la fédération, — et ils
prêchent ouvertement à leurs candidats
la résistance à outrance contre toute
tentative du pouvoir central de Berlin,
d'aller au-delà des termes du traité qui
ne crée entre la Bavière et l'Allemagne
du Nord qu'un simple lien contractuel
sans établir le moins du monde la fusion
des deux peuples. — La prochaine ses-
sion du parlement Allemand nous don-
nera probablement, sur ce terrain, le
spectacle de plus d'une joute oratoire
entre les ultra-Prussiens et ce qui reste
de séparatistes dans les Etats du midi.

Une nouvelle visite à Versailles

Lorsque les communications entre
Paris et Versailles furent ouvertes, on
vit affluer dans le chef-lieu de Seine-et-
Oise une foule de restaurateurs, de bou-
chers, de spéculateurs de toute espèce,
qui ont main basse sur toutes les provi-
sions de bouche. Ces razzias eurent pour
conséquence immédiate une hausse dé-
mesurée de prix de toutes les denrées
alimentaires. La population murmura,
et la police prussienne intervint. Un ar-

rêté de M. Stiéber, le chef de la police
prussienne, interdisait l'entrée à Ver-
sailles de tout étranger.

C'est contre cette consigne que nous
vîmes nous heurter, un ami et moi, au
moment où, nantis de nos saufs-conduits,
nous nous préparions à franchir les por-
tes grillées de l'enceinte.

— Retour ! retour ! fit un soldat du
36 en agitant d'un air significatif la cro-
sse de son fusil.

— Hé l'ami ! lui dis-je en langue alle-
mande, vous n'y pensez pas ; je viens
d'arriver.

— Je regrette, dit le Prussien, que
l'ouïe de la langue maternelle avait visi-
blement adouci, mais ça nous ne regardé
pas ; adressez-vous au policiste.

Et du doigt il m'indiqua un assez tris-
te personnage en vêtements civils qui s'a-
gissait au milieu d'un groupe de voyageurs
sollicitant leur passage. A première vue
j'avais reconnu le type de l'espion de
basse police devenu commissaire. Mal-
gré toute la répugnance que m'inspirait
ce personnage, je l'abordai en lui mon-
trant mon sauf-conduit.

— Vous ne passerez pas, dit-il.

— Mais si-je, je veux aller plus loin.

— Alors attendez une demi-heure; une
patrouille vous escortera pour traverser
la ville.

J'en avais assez, comprenant les lois de
la guerre, les suites inévitables de tout
désastre ; je me représentais fort bien
la domination étrangère, sabre au côté,
l'épéron à la botte, mais je ne pouvais
m'habituer à l'idée qu'à la police de l'em-
pire; aux mouchards d'un Piétri, suc-
cédait, pour nous dicter la loi et sur-
veiller nos actes, la basse police de Bis-
mark et toute la lépre des dénonciateurs
sahariens d'outre-Rhin.

Je m'éloignai pour griffonner un mot
à l'adresse d'un ami que j'avais à Ver-
sailles ; je lui annonçai que j'étais à la
barrière et le pria de venir.

J'attendis plus d'une heure, et certes
elle complera parmi les plus douloureu-
ses de ma vie ; je vis des Français, sur
une terre française, refoulés à coups
de crosse par des soldats étrangers qui
grommelaient entre leurs dents des ju-
rons impurs ; je vis placer ceux qui
avaient affaire au-delà de Versailles en-
tre une patrouille de gendarmes sif-
fiens, pour être conduits à travers la
ville comme des malfaiteurs. Au mo-
ment où, adossé contre un arbre, je
contemplais ce pénible spectacle, j'entendis
derrière moi un cri rauque et sifflant ;
on eût dit un chien enragé qui aboie ;
deux gémissements plaintifs survinrent
« Qu'est-ce donc ? demandai-je à un
employé de l'octroi. — Oh ! rien, dit-il,
un officier vient de souffleter un soldat ;
ils font cela pour la moindre des choses. »
Je me retournai. L'officier était un pe-
tit bonhomme de vingt ans à peine, as-
sez chétif ; l'homme avait au moins tren-
te-cinq ans ; il était gros et gras de fi-
gure ; ce n'était pas celle d'un sot, et
pourtant il s'était laissé faire ; je me
souviens que depuis cinq mois que j'a-
vais vécu au milieu de l'armée française,
jamais je n'avais rien vu de pareil, et
certes ce n'était pas sans fierté.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.
DU 16 FÉVRIER 1871.

— 10 —

LES DAMNÉS

DE L'INDE

PAR MÉRÉ

PREMIÈRE PARTIE.

VI

SUITE

Les colons parurent très-satisfaits du
récit de Paul, et ceux de la troupe de
Strimm, qui ne comprenaient pas la lan-
gue du jeune homme, prirent un égal
plaisir à cette histoire, car les gestes du
colon provençal avaient un si pittoresque
expression, que rien n'était perdu pour

l'intelligence des yeux.

Strimm fit alors une proposition qui
fut accueillie d'une voix unanime. On
décida que tous les colons se mettraient
aussitôt à l'ouvrage et construiraient au
bord de la mer une espèce de petite re-
doute en pierres sèches, où la sentinelle
trouverait un abri sûr contre une attaque
de bêtes fauves. La chose à peine déci-
dée, on partit en masse pour le chantier
de la mer, et au zèle et à l'activité des
travailleurs, il était facile de voir que la
guérite de sûreté serait finie avant la
nuit.

Le comte Raymond se mêla un instant
aux ouvriers pour faire preuve d'égalité
fraternelle; mais, cédant aux instances
de ses amis, il se mit à l'écart et se rap-
procha insensiblement de la comtesse
qui, assise sous des touffes de plantes
marines, regardait le golfe avec cette
tristesse recueillie qu'inspire le spectacle
de la mer.

Raymond l'aborda en lui faisant un
signe expressif qui fut tout de suite com-
pris.

— Oui, dit-elle, vous avez raison d'être
surpris, après l'assurance que je vous
avais donnée hier au soir.

— Une fausse alerte ! dit Raymond en
souriant : l'ennemi ne vient pas toujours
quand on l'attend.

La jeune créole regarda fixement Ray-
mond, et secoua la tête :

— Il viendra, l'ennemi ! dit-elle, il
viendra ! c'est moi qui l'aurai attiré dans
votre asile toujours si calme.

— Oh ! madame, interrompit le comte,
n'ayez aucun scrupule d'hospitalité, je
vous prie; notre asile n'a jamais été très-
calme; les pirates nous ont déjà rendu
quelques visites; et maintenant, grâce à
vous, grâce au secours des nouveaux
camarades que nous vous devons, si
l'ennemi vient, il sera vigoureusement
reçu, je vous le promets.

— Croyez-le bien, monsieur le comte,
reprit la belle créole, si je savais qu'en
vous quittant je vous délivrerais d'un
péril d'attaque, je partirais à l'instant
même et je gagnerais Samarang par la
route des bois, au risque d'y trouver la
mort. Mais, en me sacrifiant ainsi de
grand cœur, je sais que le péril reste le
même pour vous et qu'il peut même de-
venir plus sérieux.

Ces derniers mots furent prononcés
lentement, avec une certaine affecta-
tion.

Le comte, qui s'obstinait à respecter
les secrets de la jeune femme, ne parut
pas remarquer cette modulation signi-
ficative.

— Oui, plus sérieux, ajouta la com-
tesse pour provoquer une demande.

— Dans notre position, reprit légè-
rement le comte, nous n'avons pas à
calculer les nuances d'un danger; il n'existe
pas, ou il est sérieux.

La comtesse secoua la tête, comme
pour dire : Je connais très-bien la valeur
des mots dont je me sers. Raymond croisa
sa jambe droite sur la gauche et balan-
ça la pointe du pied en fredonnant un air

du Devin du village, comme s'il eût été
assis devant le bassin de Latone, à Ver-
sailles, en 1788. La jeune et intelligente
créole comprit tout ce qu'il y avait d'ex-
treme délicatesse dans cette apparence
de surdité morale, et elle fit un brusque
mouvement de dépit que le comte laissa
passer encore inaperçu.

— Monsieur le comte, dit-elle, comme
poussée à bout par ce luxe de délicatesse,
pourquoi ne répondez-vous pas à ces ré-
ponses ?

— J'attendrai des questions pour ré-
pondre, dit le comte gaiement.

— Oh ! reprit la jeune femme, il ne
faut pas attendre mes questions, je ne
vous en ferai pas.

Le comte regarda la mer et semblait
avoir oublié sa galanterie en fermant une
oreille obstinée à sa belle interlocutrice ;
sa voix, aussi fausse que la voix que
Jean-Jacques donne à Louis XV, fredon-
nait en sourdine :

Quand on sait aimer et plaire,

A-t-on besoin d'autre bien ?

Tout-à-coup il s'arrêta dans ses rémi-
niscences du Devin de village, et pre-
nant le ton le plus leste du monde, il
dit :

— Vous ne connaissez pas Versail-
les ?

— Non, reprit la femme d'un ton
sec.

— Ah ! vous n'avez pas quitté l'Inde,
il paraît ?

La comtesse battait le sable du bout
de son pied et ne répondait pas.

— Je suis né à Versailles, comme tout
le monde, poursuivit avec calme le jeune
émigré. J'ai cru longtemps que l'univers
entier se composait de Versailles, et que
Dieu n'avait créé tout le reste que comme
cadre ; peste ! il y a du bon partout. J'ai
admire la pièce des Cent-Suisses, dans
ma naïveté première, et je croyais que
l'Océan, dont me parlait M. le bailli de
Suffren, ne valait pas ce bassin d'eau
morte. Voilà nos préjugés de naissance,
nos voyages les corrigent fort heureu-
sement.

— Monsieur le comte, dit la jeune
femme, je vous admire.

Raymond s'inclina comme à l'habitude d'un
dieu indien qui reconnaît la louange
juste, et ne prendrait pas la peine de ré-
pondre à un adorateur.

Cette tactique n'était pas maladroite :
le comte, poussé à bout par le multisme
obstiné de la jeune inconnue, voulait
l'obliger à parler. En général, les rec-
teurs de mystères ne s'expliquent qu'au
moment où on paraît se soucier fort peu
de leurs confidences. Le jeune comte
avait habilité les cours ; il était diplomate
en naissant !

Je vous admire, poursuivi la comtes-
se, vous êtes là devant cette mer javai-
naise, ce ruisseau de pirates malaisiens
et de bandits de Bornéo, comme si vous
étiez devant la pièce des Cent-Suisses
dont vous parlez.

— C'est que, madame, reprit le comte
en riant, je me crois plus en sûreté ici
qu'à Versailles. On voit, madame, que